

la  
cgt

# LA CÉGÈTE

www.cgt-universite-aix-marseille.fr

FERC  
SUP

LE SYNDICAT CGT DE L'UNIVERSITE D'AIX-MARSEILLE

## FAC DES LETTRES :

# PERSONNELS EN COLERE ET EN DETRESSE

Le 15 mai 2014  
Les agents se mobilisent  
pour dire STOP à la baisse  
du pouvoir d'achat

Les organisations  
CFDT – CFTC – CGT – FA-FP – FSU –  
Solidaires – UNSA  
se mobilisent avec les agents pour  
dire «STOP» à la baisse du pouvoir  
d'achat

Ensemble, nous exigeons :

- 1 - Des rémunérations revalorisées.
- 2 - Des emplois publics de qualité correspondant aux besoins.

### 1 - Des rémunérations revalorisées

La politique d'austérité fait peser, depuis des années, une contrainte lourde sur les rémunérations des agents dans la Fonction publique:

- Blocage de la valeur du point d'indice, ralentissement des avancements, stagnation des grilles indiciaires.

- La politique salariale privilégie l'individualisation des rémunérations au détriment du dispositif collectif. La part des primes et indemnités augmente par rapport au traitement de base.

Les organisations syndicales revendiquent:

- Une revalorisation immédiate du point d'indice
- La refonte de la grille pour une meilleure reconnaissance des compétences et des qualifications
- L'intégration d'une large partie des primes dans le traitement indiciaire

### 2 – Pour la qualité de l'emploi public

Dans toute la Fonction publique, les conditions de travail n'en finissent plus de se dégrader. Les abandons de mission, les suppressions d'emploi, la détérioration des conditions matérielles font perdre le sens du travail et créent des situations intenable pour les agents.

Les organisations syndicales dénoncent la précarisation de l'emploi public et la multiplication des emplois à temps incomplet.

Elles revendiquent :

- Des emplois pour faire face aux besoins
- Le développement des garanties pour les contractuels
- Des perspectives de carrière et de mobilité pour tous les agents
- La possibilité d'exercer des missions de service public dans des conditions décentes.

Pour tous et partout sur tout le territoire, des services publics efficaces qui répondent aux besoins d'aujourd'hui et qui anticipent ceux de demain.

Les organisations syndicales  
CFDT – CFTC – CGT – FA-FP – FSU –  
Solidaires – UNSA  
appellent les agents des trois versants  
de la Fonction publique à

**Se rassembler à Marseille  
10h30 au Vieux Port**

La mise en place de la loi LRU (renforcée par la loi Fioraso) a conduit à un affaiblissement de la collégialité et une mise en concurrence des universités, des composantes, des services, des collègues... Son application zélée a produit une grande instabilité des procédures et des rythmes de travail intenable.

Durant la campagne des élections pour les instances de la nouvelle université d'Aix-Marseille, des petits extraits écrits par des candidats enseignants-chercheurs qui se disaient dans l'opposition à une politique managériale.

Face à la libéralisation de l'université et de la recherche, à la mise à mal du service public d'enseignement supérieur et de recherche, il est nécessaire de rassembler tous ceux qui veulent un service public de qualité, où l'exigence de transparence, de collégialité, de solidarité s'impose.

[...]  
Concernant les BIATSS, leur place est importante, ils représentent plus de 3000 personnes. C'est une chance de disposer des opportunités sur une variété de sites et de fonctions, encore faut-il que cela se fasse dans la transparence.

Pierre-Yves Gilles devait représenter le pôle de résistance à cette politique dans cette université mastodonte, préalable à notre vote pour sa candidature en tant que directeur de l'UFR ALLSH.

Nous ne doutions un instant que la Fac des Lettres, fidèle à son histoire de débats, de luttes, de réflexions serait un point d'ancrage important pour toutes celles et ceux qui avaient un attachement au service public

## Les brèves

### Je la ferme et tu la fermes...

C'est le message envoyé par la Direction de l'IUT au personnel du site de Marseille. Il s'agit de la Reprographie de l'IUT site St Jérôme qui soit-disant pour des raisons d'économie, ce qui reste à prouver, va être fermée.

C'est déjà ce qui s'est passé sur le site d'Aix. Si nous ne faisons rien, dès la rentrée, machines et personnels seront donc regroupés à la Fac de Saint Jérôme.

Ni les enseignants ni les personnels IATSS de l'IUT n'ont été consultés.

Et nous avons appris la nouvelle par une note de service qui nous expliquait les modalités de fonctionnement pour la «période de rodage» qui sera mise en place.

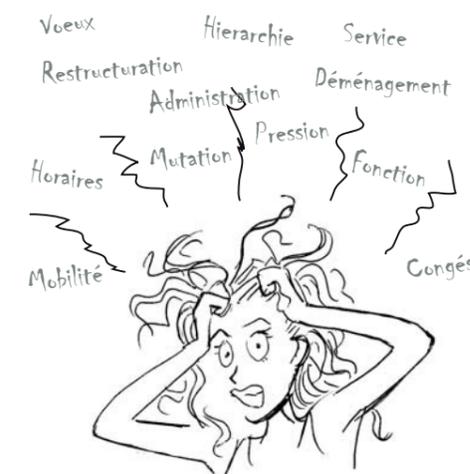
Les deux collègues qui travaillent actuellement à la Reprographie seront donc déplacés dès la rentrée avec les machines, sans qu'on leur ait demandé leur avis.

Peut être que la Direction pense que ce sont des robots !?!

**Il nous reste donc à l'ouvrir... pour éviter qu'elle ne ferme !**

d'enseignement et de recherche par le refus de la présidentialisation de la gestion de l'université. Nous pensions que nous pouvions montrer que, malgré les contraintes imposées par les lois actuelles et leurs décrets, il est possible d'assumer les responsabilités en rétablissant un fonctionnement démocratique, humain, solidaire et exigeant.

Force est de constater que le déni de démocratie et le mépris des personnels



sont aussi de mises à la Fac des Lettres. Ainsi tout irait pour le mieux dans le pays des bisounours. Au-delà d'ORIGAMU, la direction de la Fac des lettres, bonne élève de l'Université d'Aix-Marseille, ne tient pas compte du choix de 33% des personnels quant à leur nouveau poste. Les élus de la CGT ont dénoncé vivement dès le début de la réunion de la commission ad hoc que les critères d'affectation ainsi que les principes directeurs, comme par

exemple celui d'égalité de traitement entre les agents, n'étaient pas respectés. Les infirmités de la « gouvernance » ne peuvent modifier les chiffres

Sur 9 postes de B :

- 1 forcé
- 1 surclassé (B vers A)
- 1 part aux finances

Sur 55 postes de C :

- 2 surclassés en B
- 11 dont le 1er vœu n'est pas accepté
- 2 dont les critères ne sont pas respectés
- 2 dont aucun vœu n'est accepté ; placement d'office

Les personnels veulent venir travailler dans une atmosphère sereine afin de remplir au mieux leur fonction nécessaire à un développement d'un service public de qualité.

Par de telles pratiques (non-respect de critères, mutations d'office, concertation tronquée) c'est la souffrance au travail qui se développe et devient la règle.

Est-ce la fin du service public d'enseignement supérieur que nous voulons ?

Est-ce un monde de règles locales, revues toujours à la baisse pour les personnels, que nous voulons ?

*Si votre affectation ne respecte pas vos réels souhaits, vos élus CGT sont à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches en vue de trouver une solution avec la direction de l'UFR.*

Vos élus à l'UFR ALLSH:  
michele.rey@univ-amu.fr  
marie-christiane.mirtillo@univ-amu.fr

### Espaces verts... ça continue

Après l'article sur les espace verts paru dans le précédent «La Cégète» de nombreux témoignages de soutien nous sont parvenus. Nous avons ainsi appris qu'une association sur le site de Luminy est en train de construire des Jardins ouvriers qui seront ouverts à tous, personnels et étudiants. L'une de ses responsables nous explique : Nous espérons ainsi former les gens au respect de l'environnement et créer un espace où des discussions se développeront afin d'empêcher un gâchis irréversible et irréfléchi comme celui de Plan Campus sur notre site.

Nous leur souhaitons longue vie et espérons qu'une telle action donnera des idées aux collègues sur d'autres sites !

la cgt  
FERC  
SUP

Ferc Sup CGT Université d'Aix-Marseille  
Faculté de Saint Charles  
3 place Victor Hugo  
13331 Marseille cedex 3  
Tel : 04.13.55.11.66

### Le changement à l'Université et dans la Recherche, c'est maintenant ?

11 012 personnes ont déjà signé la pétition en ligne à l'heure où nous bouclons notre numéro. Si vous ne l'avez pas encore fait nous vous redonnons le lien :

<http://www.change.org/fr/p%C3%A9titions/tribune-le-changement-%C3%A0-l-universit%C3%A9-et-dans-la-recherche-c-est-maintenant>

la cgt

Une force à vos côtés

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES  
DANS LA  
FONCTION PUBLIQUE

4 décembre 2014

# Compte rendu du comité technique du 15 avril 2014

## 1. Campagne d'emplois 2014 – complément

Ce complément concerne 4 postes :

- 2 enseignants création d'1 MCF par transformation d'un poste ATER ; et maintien d'un poste de PU
- 2 BIATSS du service de la DOSI, 1 IGE par déclassement d'1 GR, et 1 TCH réévaluation d'un poste Agent Non Titulaire ADJAENES.

Vote :

**Pour** : 1 CFDT, 1 FO, 1 AUTONOME, 3 UNSA, 2 FSU

**Abstention** : 2 CGT

*car pas de retour sur localisation des postes, ni du service DOSI*

## 2. Congé formation des personnels BIATSS et Enseignants

Le Groupe de travail s'est réuni en février 2014 pour améliorer les critères déjà votés. Les mesures prendront effet en mai 2014. Tous les candidats seront auditionnés pour les aider dans leurs demandes afin de proposer des dossiers homogènes et finaliser les demandes. 200 000€ sont débloqués par an pour financer les demandes.

Si un stagiaire souhaite suivre une formation dans un autre établissement alors qu'elle existe dans AMU, l'exonération ne sera pas du même niveau. Pour les formations longues, la somme bloquée pourrait servir au remplacement : Il pourrait y avoir un problème de financement si trop de personnels de Cat A suivent les formations.

Vote : Unanimité

## 3. Hygiène et sécurité: Bilan des actions de prévention 2013 et plan de formation 2014

Bilan de prévention :

**CGT** : *Ce bilan doit s'appuyer sur le bilan social de l'établissement, ce bilan n'existant pas nous n'avons aucun élément pour réfléchir au document présenté. Dans ce cas-là nous ne pourrions le valider.*

**Président** : *Nous avons eu de difficulté pour établir le bilan social, cela représente beaucoup de travail. Le bilan social 2014 sera présenté au CT de juillet 2014.*

Vote :

**Pour** : 3 UNSA

**Abstention** : 1 FO, 1 AUTONOME

**Contre** : 2 CGT; 1 CFDT; 2 FSU

Programme de prévention 2014 :

**CGT** : *fait remarquer que les Troubles Musculo Squelettiques touchent l'ensemble des personnels. Seuls les agents de services sont mentionnés dans le plan de prévention.*

**Ingénieur Hygiène Sécurité** : *Indique que pour 2014 c'est une volonté des médecins. Ils veulent cibler une catégorie de personnels exposés à la pénibilité du travail. L'enquête ne peut pas se faire sur tous les personnels, mais après elle pourra être étendue les années suivantes.*

Vote : Unanimité

## 4. Patrimoine : plan campus – présentation du projet et de ses conséquences sur l'organisation et le fonctionnement des services

Le Comité Technique est consulté pour l'organisation, l'implantation des services, ainsi que les questions liées aux discriminations (aménagement pour les handicapé-e-s)

Les travaux :

- La rénovation du grand bâtiment LSH est l'acte principal de l'opération. Il concerne les problèmes de façade et sécurité incendie. A partir de mai 2014 : procédure de 8 mois de préparation des travaux, pas de grosses modifications de l'environnement des services
- La restauration de la BU de droit et économie (amiante et sécurité incendie). La BU sera vidée. Possibilité de vider l'espace du restaurant pour le rendre aux étudiants, la cafétéria sera déplacée vers le parvis de la faculté d'économie.
- La création d'un cœur de campus dans l'actuelle bu des lettres qui sera transférée vers les Fenouillères
- Le réaménagement des espaces extérieurs, avec la création d'un parking silo pour les personnels, pour libérer les espaces, mais la contenance restera la même
- Repositionnement des services durant les travaux :
- Une partie des services sera transférée sur la roseraie de la Faculté de droit, dans des modulaires,
- Une autre partie sera implantée avec les étudiants sur le stade RUOCCO.

Tranche 1 en Janvier 2015 :

- Parking silo,
- Rénovation des amphis au cœur du bat EGGER. Impact minimal.

Tranche 2 en septembre 2015 :

- Restaurant nord,
- La moitié du bat EGGER sera vidée pour le début des travaux.

Tranche 3 consacrée à :

- La construction d'un silo à livres
- La réhabilitation du bat EGGER,
- La construction d'une halte-garderie pour étudiants et personnels (capacité accueil environ 30 enfants).
- Les travaux de la BU droit économie

Tranche 4 en septembre 2017

- Spécifique à la BU des lettres,
- Le bâtiment « dit cube » où seront installés tous les services tournés vers :
  - Les étudiants,
  - La médecine préventive et de prévention
  - L'orientation
  - L'insertion professionnelle
  - L'activité des associations
  - Les activités culturelles

Dernière tranche en octobre 2018

Les services devant être concernés sont :

- La BU,
- Le service patrimoine
- L'espace Pouillon
- Un certain nombre de services du bat EGGER.

Le retour des services dans le bat EGGER est actuellement en réflexion

Les travaux de la BU des lettres débiteront après la livraison du bâtiment Egger. Les agents seront alors localisés sur la roseraie, puis retour vers la BU

Certains services du bâtiment Egger restent ex : la DEVE

SUIO et BVE iront vers le cœur de campus

Travaux concernant la Lutte contre les discriminations (obligatoire par la loi)

1/ Tous les handicaps sont concernés. Les personnes à mobilité réduite pourront se déplacer partout sur le site.

2/ La médecine sera dotée d'un lieu proche des personnels et étudiants. Le rez-de-jardin du cube sera affecté à cette mission.

**CGT** : *déclaration concernant le partenariat public privé (PPP) touchant ce plan campus. Le PPP est problématique concernant les charges supportées par l'administration sur de longues périodes. Un rapport de l'Inspection Générale des Finances en 2012 épingle ses dérives. Il est même recommandé d'interdire les PPP pour les universités. Des pays comme l'Angleterre ont arrêté les PPP à cause des difficultés rencontrées. En France des PPP ont été dénoncés comme par exemple celui de l'université Paris VII. Nous rappelons notre opposition à ces dispositifs, nous avons voté contre au dernier CA de mars. Le PPP c'est plus cher, ce n'est pas plus rapide et c'est moins fiable que la gestion publique. Nous demandons des compléments d'informations par rapport à la présentation faite.*

**Président** : *lors du lancement de l'opération plan campus, le gouvernement avait priorisé les PPP. Lors du changement de majorité, il y a eu un audit par l'IGAENER. Certains PPP n'étaient pas recommandés. Pour AMU, la recommandation, a été de laisser les opérations en PPP. Il y a déjà OCEANOMED à Luminy et maintenant celui d'Aix.*

*Les 500 M€ de l'opération sont placés et ce sont les dividendes qui financent les projets. Plusieurs opérations ont été menées grâce aux intérêts des placements. Des emprunts vont être contractés auprès de la Banque Européenne d'Investissement et auprès de la caisse des dépôts et consignation pour des taux d'intérêts moindre. Ces prêts sont plus sécurisés. L'opération ne pouvait pas se faire dans le cadre du Contrat de Plan Etat Région.*

**CGT** : *Quelle implication de l'université, ex Océanomed 25 ans de maintenance donnée au privé, donc quel impact sur l'université.*

**VP Patrimoine** : *Ce qui est au privé lors de ces travaux le restera. Il en assurera la maintenance.*

**Président** : *On construit des bâtiments mais on n'a pas d'argent pour les maintenir. L'état ne donne pas d'argent.*

**VP patrimoine** : *La durée des contrats du PPP est de 25 ans.*

**CGT** : *Comprend bien que le président défende avec vigueur ce projet. Effectivement il y avait des besoins importants. Pour nous ce qui pose problème ce sont les contraintes, nous n'avons rien à dire sur le plan. Tout le problème est de répondre aux contraintes, on ne peut pas prévoir ce qui va se passer sur 25 ans. Il y a une certaine fragilité dans le système bancaire, donc nous alertons sur ce sujet. Même si le président se veut rassurant sur ce projet, il ne détient pas toutes les clés. Nous sommes favorables à des financements d'état, nous ne les avons pas eu, mais ce*

*sont des manières pour nous entraîner vers ces dispositifs-là. C'est pour cela que nous résistons à ces orientations-là. En cas de problème c'est notre collectivité qui en subira les conséquences. Il est important pour nous d'avoir toutes les garanties.*

**Président** : *Se dit attentif à tous ces problèmes. On a saisi cette possibilité car nous n'avions pas les moyens.*

**CGT** : *Qu'en est-il des espaces sportifs dédiés aux étudiants et aux personnels*

**VP Patrimoine** : *Il y a des infrastructures rénovées à proximité de l'université, pour satisfaire les étudiants et les personnels.*

**CGT** : *Communication de l'université vers les étudiants et les personnels, à quel moment seront-ils informés sur les déménagements ?*

**Président** : *C'est important, on les a déjà vu, il y a un mois. Cela a été évoqué lors du conseil de gestion de l'UFR. On va faire des points d'information plus large, sur les grands ensembles. Dès que la signature sera officialisée, il y aura des maquettes exposées ainsi que des films pour tout présenter à grande échelle. Pour les détails ce sera plus tard.*

**VP patrimoine** : *l'équipe campus restera durant tous les travaux pour piloter tout cela. Mission de contrôle pour vérifier que tout se passe bien.*

Question posée au CT : Le comité technique d'AMU est-il favorable aux dispositions de l'Opération campus Aix Quartier des facultés relatives à l'organisation, l'implantation et au fonctionnement des services durant et après les travaux, ainsi qu'à ses orientations en matière de lutte contre les discriminations ?

**CGT** : *Le texte soumis au vote est ambigu. Il y a plusieurs questions. Pour la lutte contre les discriminations, il faudrait le libeller autrement en concordance avec les textes liés aux différents handicaps. Le terme « lutte contre la discrimination » est très large.*

**Président** : *Approuve la remarque. Il faudra changer la formulation*

Vote :

**Pour** : 3 UNSA, 1 AUTONOME

**Abstention** : 2 CGT, 1 FO, 1 CFDT; 2 FSU

## 5. Élections professionnelles du 4 décembre 2014

L'administration propose de renouveler également le mandat des CPE lors de cette journée. Le mandat des CPE se terminant en mars 2015, l'université à la possibilité de les renouveler entre novembre 2014 et Janvier 2015.

**CGT** : *S'inquiète sur le fait de rajouter un scrutin lors d'une journée déjà très chargée par le renouvellement de pas moins de 6 instances.*

**L'administration** : *Indique que le fait de réunir les personnels ultérieurement pour un nouveau scrutin risque de provoquer une baisse du taux de votants.*

**CGT** : *Demande que cela soit bien cadré et demande la mise en place d'une commission électorale avec toutes les organisations syndicales afin de définir les modalités d'organisation de ces scrutins.*

**Administration** : *Accepte mais cela se fera sous la forme d'un groupe de travail*

Vote : Unanimité

## 6. « statut de l'élu » : proposition résultant des travaux du groupe technique paritaire

Explication de vote : Même si le président indique que la situation pourrait être revue l'an prochain nous estimons que les droits sont donnés à minima des textes en vigueur, par exemple l'attribution des locaux syndicaux. La question des panneaux affichage syndicaux a été évoquée à plusieurs reprises et depuis de nombreux mois mais pas d'avancées. C'est la raison de notre abstention

Vote :

**Pour** : 3 UNSA, 1 FO, 1 CFDT, 1 AUTONOME

**Abstention** : 2 CGT, 2 FSU

## 7. Programme de formation 2013/2014 : complément - formation « métiers » dans le cadre de l'organisation des services administratifs, pour information

Suite au programme de formation présenté en octobre, ce plan de formation métiers lié à Origamu est un complément de ce programme.

## 8. Questions diverses CGT :

1/ Carte professionnelle :

Nous avons appris lors du conseil de gestion du SCASC que la carte professionnelle ne s'utilisera plus en porte-monnaie électronique. Quel projet pour cette carte et quelle incidence

pour les personnels et les étudiants ? Comment sera gérée l'attribution de la subvention pour les repas ? Quels sont les frais liés à ces changements ?

**DGSA** : *Elle sera remplacée à la rentrée, par une carte à puce avec un porte-monnaie privatif, elle ne transportera plus d'argent, elle servira à identifier les personnels lors de leur passage en caisse. L'argent sera stocké sur un serveur du CROUS. Il mettra en place une information pour expliquer le fonctionnement*

**CGT** : *Qu'est-ce qui motive cette décision ?*

**DGSA** : *Monéo ne fonctionne plus*

**CGT** : *Donc la décision prise à l'époque était précipitée, les personnels avaient été mis devant le fait accompli, c'était un accord des universités avec les banques avant la fusion. Nous avions déjà marqué notre opposition à ce porte-monnaie électronique et à cet accord. Aujourd'hui s'agit-il d'un nouvel accord avec des banques ?*

**Président** : *c'est le CROUS qui prend en charge*

**CGT** : *Le CROUS fait office de banque, a-t-il une autorisation bancaire ?*

**DGS** : *La carte n'aura plus d'argent, ce sera un moyen d'identification.*

2/Centralisation Pharo

La centralisation au Pharo entraîne des frais, notamment pour le stationnement. Ces frais vont certainement augmenter avec l'arrivée massive de personnels sur ce site. A combien s'élève ces frais et comment sont-ils budgétisés ? Il semblerait que le service du SCASC soit sollicité pour effectuer la gestion et la facturation liées au stationnement. Pour nous le SCASC a plus un rôle social qu'un rôle de gestionnaire. Nous demandons que cette tâche lui soit retirée. D'autre part, nous avons eu des retours sur le manque de personnels pour ce service. Nous reformulons notre demande d'un renforcement en moyens humains de ce service afin de répondre aux demandes des personnels sur les différents sites.

**DGSA** : *les frais ne sont pas quantifiables aujourd'hui car il y aura des navettes entre Aix et Marseille, saint Charles et le Pharo. Les appels d'offres ont été lancés mais pas de retour encore. Il faudra aussi interroger les personnels sur leur habitude en matière de déplacement. Le SCASC faisait la gestion avant. Pour les moyens humains le poste de Directeur ADJ sur le site St Charles est publié.*

3/ORIGAMU

A/Personnels : Il semblerait qu'un certains nombres de postes ne soient pas pourvus sur le site du Haro. Lors du Comité technique du 17 décembre, il a été annoncé selon une première estimation que 38 postes risquaient d'être vacants. A ce jour, combien de postes sont vacants ? Il semblerait que l'on s'achemine vers des recrutements de personnels contractuels : Sur quel type de contrat ? Quelle durée ?

A quelle période s'effectueraient les recrutements, sachant que des besoins en formation semblent évidents ?

**DGSA** : *Il reste des postes vacants environ 84. La majorité de ces postes a été publiée afin de recruter des personnels titulaires pour les postes de A et de B mais aussi de C plus les personnels de l'AENES.*

**Président** : *Il y a des postulants du rectorat, des organismes, des différents ministères et des collectivités*

B/Immobilier

Lors du CT du 19 décembre des informations quant aux délais concernant les travaux d'aménagement des bâtiments du Pharo ont été données.

Il avait été évoqué, si les travaux prenaient du retard, la mise en place d'algéco. En pourcentage, à combien évaluez-vous la mise en place de cette éventualité ? Et où ?

A combien s'élèverait le coût d'une telle opération ?

A combien s'élève le coût de la réorganisation des bâtiments du Pharo ?

**DGSA** : *non pas de modulaire à st Charles, installation dans les locaux des personnels concernés par les déménagements.*

*Le coût de la rénovation des bâtiments du Pharo 5 M€ avec un financement par le CPER.*

C/communication

Quand comptez-vous annoncer aux personnels leur relocalisation vers le Pharo ?

**Président** : *Les personnels ont été informés en février après la CPE. Ils ont reçu un courrier concernant leur affectation. Il y a deux temps, le déménagement définitif et le transitoire. L'administration a rencontré les personnels la semaine avant le CT, ils sont donc informés. Au-delà du cas du Pharo, les responsables de services ont aussi reçu l'information. La DGSA et le VP patrimoine ont rencontrés les personnels et il y aura d'autres rencontres.*

Fin de séance, prochain CT le 21 mai.